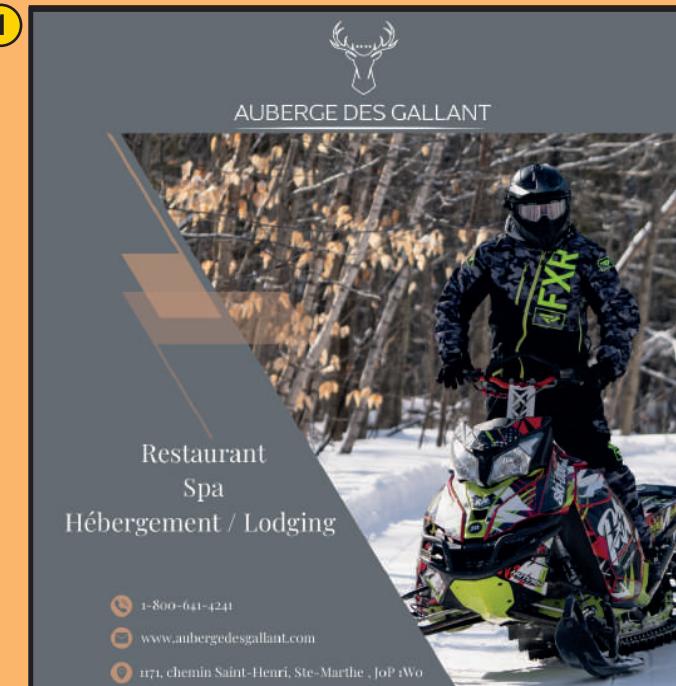


Restaurants accessibles en motoneige



Le NON RESPECT des sentiers balisés et des limites de vitesse met en péril notre sport. Nous, motoneigistes, sommes les invités des propriétaires fonciers. Ceux-ci nous donnent généralement accès à leurs terrains afin d'avoir de beaux sentiers. Il est très important de toujours respecter les limites des sentiers balisés par votre club. Des patrouilleurs assermentés seront omniprésents dans les sentiers et remettront des constats d'infraktion aux contrevenants.

Soyez respectueux !

PATROUILLEURS ET POLICIERS SERONT PRÉSENTS EN SENTIER

Message du chef patrouilleur

Cette saison nous aurons dans nos sentiers des patrouilleurs provinciaux FCMQ et des patrouilleurs locaux de notre club en collaboration avec ceux des corps policiers.

Les patrouilleurs sont tous des bénévoles qui relèvent directement de la FCMQ.

- Ceux-ci sont équipés de motoneiges avec gyrophares et sont clairement identifiés.
- Les policiers et les patrouilleurs appliquent la loi sur les véhicules hors route (VHR) ainsi que les règlements afférents à la loi sur les VHR.
- Les patrouilleurs quant à eux sont autorisés à vendre des droits d'accès annuels en sentiers pour les motoneigistes fautifs au coût de 900 \$ pour la saison 2025-2026.

Soyez toujours respectueux des droits de passage et des lois et règlements en sentier et surtout, achetez votre droit d'accès.

Bonne saison !

Vous désirez rapporter un incident contactez-nous au téléphone 514 820-8687

CLUB HARFANG DES NEIGES LISTE DES ADMINISTRATEURS

Président	Normand Thibault
Vice-président	Stéphane Gravel
Secrétaire-trésorier	Marielle Laliberté
Administrateur	Patrick Gramuglia
Administratrice	Mario Levac

DIRECTEURS :

Luc Billette, Zacary Chevrier, Kevin Fournier, Mickael Gagné-Juillet, Yves Legault, Christian Martin, Pierre Patenaude et Gilles Santerre

Horaire des réunions des membres Saison 2025-2026

Bienvenue à tous les membres

CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-LAZARE

Situé au 1301 rue du Bois, St-Lazare (salle St-Charles)

Elles ont lieu les mardis soir suivants, aux deux semaines (19h30)

9 septembre	23 septembre	7 octobre	21 octobre
4 novembre	18 novembre	2 décembre	16 décembre
6 janvier	20 janvier	3 février	17 février
3 mars	17 mars - RÉSERVÉE AU COMITÉ EXÉCUTIF SEULEMENT		

24 mars 2026

Assemblée générale annuelle (AGA)

En cas de changements, voir le site internet www.harfangdesneiges.ca ou Facebook.

ACHAT PASSE DE SAISON (DROIT D'ACCÈS) EN LIGNE

Visitez le site internet du Club : www.harfangdesneiges.ca

Sur la page d'accueil, descendez jusqu'à : Achat de votre DROIT D'ACCÈS en ligne, et cliquez sur le lien de la [FCMQ](#).

IMPORTANT : Vous devriez toujours acheter votre droit d'accès du club qui entretient les sentiers où vous circulez le plus souvent. Votre # de club 693-11.

À partir du lien de la [FCMQ](#) : vous avez deux options.

1) Vous avez acheté votre passe en ligne l'an passé. Votre profil est déjà créé donc vous pouvez descendre complètement jusqu'à :



1) Achat en ligne pour la 1^{re} fois :

Avant de créer votre profil il serait préférable que vous jetiez un coup d'œil aux informations dans cette page. Vous pouvez vous arrêter au petit vidéo suivant sous :



Ou simplement prendre connaissance des informations qui suivent, notamment les sections :

• Pour acheter en ligne, j'ai besoin de

• Paiement par carte de crédit

Et finir - Achat / profil :



Le profil doit être créé au nom du propriétaire de la motoneige puisque le droit d'accès est automatiquement émis au nom et à l'adresse inscrits dans le profil.

Je comprends et accepte les conditions et en cliquant sur le bouton je serai redirigé vers le site sécurisé d'achat en ligne.

